



Votre espace professionnel

Services en ligne des
professionnels

FOCUS

sur

Les téléprocédures

**Créer un espace professionnel
expert**

Sommaire

1. Présentation.....	3
1.1 Objet de la fiche.....	3
1.2 À qui s'adresse cette procédure ?.....	3
1.3 Précisions sur le champ de cette procédure.....	4
1.4 Étapes de la procédure.....	4
1.5 Pré-requis.....	4
2. Pré-inscription sur www.impots.gouv.fr	5
3. Activation de l'espace.....	17
4. Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel.....	22
5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....	24

1. Présentation

1.1 Objet de la fiche

Les usagers professionnels souhaitant utiliser les téléprocédures de l'administration fiscale peuvent bénéficier des services, soit en effectuant leurs démarches directement sur internet (mode de transmission EFI), soit par l'intermédiaire d'un partenaire qui transmet un fichier à l'administration fiscale (mode de transmission EDI).

Les usagers souhaitant bénéficier des services sur internet ont à leur disposition deux procédures :

- le **mode simplifié** quand l'utilisateur intervient seul pour le compte d'une entreprise ;
- le **mode expert** quand l'utilisateur représente une entreprise ou intervient pour plusieurs entreprises.



Il n'est pas nécessaire de créer un espace professionnel par entreprise : un même espace regroupe l'ensemble des habilitations détenues par un usager pour une ou plusieurs entreprises gérées.

Il est cependant recommandé de limiter le nombre de dossiers gérés dans un même espace à un maximum de 100 : au-delà, des ralentissements importants, voire des blocages, pourraient être rencontrés en périodes d'affluence.

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des écrans de la création d'espace en **mode expert**.

1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse aux usagers professionnels **n'ayant pas d'espace professionnel**.

Cas particulier des utilisateurs du mode de paiement EDI. Bien que le recours au mode EDI soit techniquement dissocié de l'espace professionnel, l'application de la réglementation SEPA implique que les comptes bancaires de paiement utilisés en EDI soient présents et valides B2B dans l'espace professionnel de l'entreprise, et que le mandat B2B mentionnant la RUM soit enregistré par l'établissement teneur du compte avant tout premier paiement.

Les utilisateurs du mode de paiement EDI doivent donc, si ce n'est déjà fait, créer un espace professionnel et adhérer à au moins un service « Payer » pour gérer leurs comptes bancaires de paiement².

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Connexion à l'espace professionnel > [Besoin d'aide ? Accéder aux fiches pratiques](#).

2 Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.
Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA, etc.) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

1.3 Précisions sur le champ de cette procédure

La création d'un espace professionnel, par chacun des usagers intervenant dans la gestion d'une entreprise, **est un préalable à l'adhésion aux services et à la désignation de délégataires.**

Si vous êtes un cabinet de gestion ou si vous effectuez des démarches fiscales pour plusieurs entreprises, vous ne devez créer qu'un seul espace. À partir de cet espace unique, vous pourrez gérer jusqu'à 100 entreprises de votre portefeuille de clients.



Le choix de l'adresse électronique et du mot de passe est à votre libre convenance ; cependant, **une adresse électronique ne peut être associée qu'à un seul espace.**



À l'issue de cette procédure, l'espace professionnel créé sera vide de dossiers et de services.

1.4 Étapes de la procédure

Cette procédure se réalise en trois étapes :

1. Pré-inscription sur www.impots.gouv.fr.

Vous acceptez les conditions générales et recopiez les six caractères de l'image CAPTCHA

Puis, vous choisissez vos identifiants (adresse électronique et mot de passe) et renseignez les informations nécessaires à la création de votre espace.

À l'issue de cette étape, le système vous envoie immédiatement par courriel un code d'activation ; vous devez ensuite activer votre compte dans le **délai imparti (48 h)** pour créer votre espace de manière effective.

2. Activation de l'espace

Vous activez votre espace en saisissant le code d'activation qui vous a été adressé à la fin de la pré-inscription.

À l'issue de cette étape, votre espace professionnel est créé et immédiatement opérationnel.

3. Sauvegarde et/ou impression des informations récapitulatives de l'espace.

Les informations vous seront indispensables en cas d'oubli de votre mot de passe.

1.5 Pré-requis

Pour demander de création de votre espace professionnel, vous devez être en possession d'une adresse électronique, à laquelle vous recevrez des courriels importants tout au long de l'existence de votre espace professionnel (elle doit donc rester valide), et qui n'est pas déjà associée à un espace professionnel ou une demande de création d'espace professionnel en cours.

2. Pré-inscription sur www.impots.gouv.fr

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

Depuis un ordinateur :

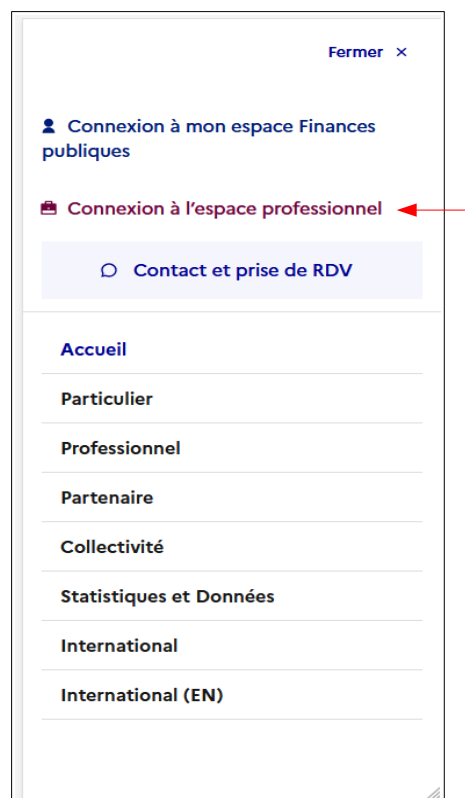


➡ Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette :



➡ Cliquez sur le bouton "menu" 



➡ Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous est ensuite affiché :



impots.gouv.fr
Espace professionnel

Connexion à mon espace Finances Publiques

Accueil > Connexion à votre espace professionnel

 Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit être renouvelé régulièrement et n'être utilisé que sur ce site. Il doit comporter 20 caractères minimum.

Connexion à votre Espace professionnel

Tous les champs sont obligatoires.

Adresse électronique
Format attendu : adresse@domaine.fr

Mot de passe ⓘ ☐ Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

4Yc7S3

Recopier les caractères

Se connecter

OU

Vous n'avez pas d'espace professionnel ?

Créer votre espace professionnel →



Activation de votre espace professionnel et de vos services

Les nouveaux espaces professionnels et services doivent être préalablement activés pour pouvoir être utilisés.

Activer →



Besoin d'aide ?

Accéder aux fiches pratiques.

→



Payer vos impôts locaux

Payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises avec la référence de votre avis.

→



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

info.gouv.fr

service-public.fr

legifrance.gouv.fr

data.gouv.fr

👉 Cliquez sur le bouton « Créer votre espace professionnel »

Créer un espace professionnel expert

p. 6 / 24

L'écran ci-dessous est ensuite affiché :

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr
Espace professionnel

 Connexion à l'espace particulier  Connexion à l'espace professionnel

 **Professionnels**

 **Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise dont vous ne partagerez pas la gestion des services en ligne ? Optez pour le mode simplifié**

Attention : pour une collectivité territoriale ou une autre administration, le mode simplifié ne permet pas la séparation de l'ordonnateur et du comptable ; vous devez opter pour le mode expert.

Vous devrez renseigner le SIREN de l'entreprise concernée, l'adresse électronique qui permettra de la joindre à tout sujet la concernant, ainsi qu'une adresse électronique qui vous servira d'identifiant de connexion à l'espace professionnel.

Vous devrez également renseigner un compte bancaire de prélèvement.

Une fois l'espace simplifié activé, les services en ligne seront immédiatement accessibles pour l'entreprise.

Créez votre espace en mode simplifié

[Annulez votre demande](#)

[En savoir plus](#) 

 **Vous souhaitez créer un espace pour l'entreprise que vous représentez ou dont vous partagerez la gestion des services en ligne ? Optez pour le mode expert**

Vous devrez renseigner une adresse électronique qui vous servira d'identifiant de connexion à l'espace professionnel.

Une fois l'espace expert activé, vous devrez adhérer aux services en ligne pour chacune des entreprises que vous gérez.

Créez votre espace en mode expert 

[En savoir plus](#) 

 Cliquez sur le lien « Créez votre espace en mode expert »

Le premier écran présente les étapes de la création de votre espace, et vous permet de commencer la procédure :

1^{ère} étape : Acceptez les conditions générales et recopiez les caractères de l'image

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr
Espace professionnel

Connexion à l'espace particulier Connexion à l'espace professionnel

Créer votre espace professionnel

Conditions générales Identifiants Formulaire inscription Récapitulatif Enregistrement

Acceptez les conditions générales

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

☒ Je reconnais avoir pris connaissance des [conditions générales](#) et les accepte sans restriction. *

Recopiez les caractères de l'image : *


[Changer l'image](#) [Ecouter l'extrait sonore](#)

[Etape précédente](#) [Continuer](#)

- ➡ Pour consulter les conditions générales, cliquez sur le lien « conditions générales »
- ➡ Cochez la case « Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction »
- ➡ Saisissez les caractères de l'image affichée ; vous pouvez en écouter l'extrait sonore
- ➡ Cliquez sur le bouton « Continuer »

2^{ème} étape : Créez vos identifiants (adresse électronique et mot de passe)

Rappels :

Une adresse électronique ne peut être associée qu'à un seul espace professionnel.

Si vous tentez de créer un espace professionnel avec une adresse électronique déjà associée à un autre espace professionnel, vous ne pourrez poursuivre qu'en **choisissant une autre adresse électronique de connexion**.



impots.gouv.fr
Espace professionnel

Connexion à l'espace particulier Connexion à l'espace professionnel

 **Créer votre espace professionnel**

Conditions générales Identifiants Formulaire inscription Récapitulatif Enregistrement

 Cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace.

 **Créez vos identifiants**

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Adresse électronique de connexion : *

lila.rosemonde@orange.fr

utilisateur@domaine

Confirmez l'adresse électronique de connexion : *

lila.rosemonde@orange.fr

utilisateur@domaine

Mot de passe de connexion : *

.....

(20 caractères minimum)

Niveau de sécurité : Fort

Confirmez votre mot de passe de connexion : *

.....

Recommandations :

Choisissez un **mot de passe dédié à ce seul usage**

et mémorisez-le,

car l'administration fiscale ne pourra pas vous le communiquer en cas d'oubli (il est stocké crypté).

Etape précédente Continuer

Recommandations pour prévenir les usurpations

- 1 mot de passe **différent pour chaque site** (limitation des effets en cas d'interception) ;
 - 1 mot de passe différent de ceux utilisés précédemment ;
 - **ne l'envoyez pas par courriel** (les messageries électroniques sont cibles de nombreuses tentatives de piratage) ;
 - **ne l'écrivez jamais** sur quelque support que ce soit (ni fichier ni papier) ;
 - **renouvelez vos mots de passe régulièrement** (notamment en cas de changement de collaborateur) ;
- Pour faciliter la mémorisation, vous pouvez adopter par exemple la technique de la phrase « mon espace professionnel est davantage sécurisé si je choisis un mot de passe personnalisé de plus de 20 caractères ! » : mepedssjcumdpdpd20c!.
- Par ailleurs, il est conseillé de configurer **votre navigateur** pour qu'il **ne se souvienne pas des mots de passe saisis**.

Fermer

- Saisissez et confirmez votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « Continuer »

Votre nouveau mot de passe doit comporter au moins vingt caractères. Son niveau de sécurité vous est indiqué par une jauge de complexité lors de sa saisie.
Un outil proposé par la CNIL vous permet de créer un mot de passe sécurisé. Il est disponible à l'adresse cnil.fr/fr/generer-un-mot-de-passe-solide.

Recommandations :

Recommandations pour prévenir les usurpations ×

- 1 mot de passe **différent pour chaque site** (limitation des effets en cas d'interception) ;
- 1 mot de passe différent de ceux utilisés précédemment ;
- **ne l'envoyez pas par courriel** (les messageries électroniques sont cibles de nombreuses tentatives de piratage) ;
- **ne l'écrivez jamais** sur quelque support que ce soit (ni fichier ni papier) ;
- **renouvelez vos mots de passe** régulièrement (notamment en cas de changement de collaborateur) ;

Pour faciliter la mémorisation, vous pouvez adopter par exemple la technique de la phrase « mon espace professionnel est davantage sécurisé si je choisis un mot de passe personnalisé de plus de 20 caractères ! » : mepedssjcumdpdpd20c!.

Par ailleurs, il est conseillé de configurer **votre navigateur** pour qu'il **ne se souvienne pas des mots de passe saisis**.

Fermer ←

Rappel : l'adresse électronique est l'identifiant unique de l'espace ; il n'est donc pas possible d'avoir deux espaces différents avec la même adresse électronique.

Deux situations pour lesquelles l'utilisation d'une adresse électronique donnée pourrait être impossible :

- L'adresse électronique est déjà associée à un autre espace professionnel
- L'adresse électronique est associée à un espace avec certificat

 **Créer votre espace professionnel**

Conditions générales > **Identifiants** > Formulaire inscription > Récapitulatif > Enregistrement

 Cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace.

 L'adresse électronique saisie est rattachée à un espace professionnel avec certificat. Veuillez contacter l'assistance.

 **Créez vos identifiants**

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Adresse électronique de connexion : *
utilisateur@domaine

Confirmez l'adresse électronique de connexion : *
utilisateur@domaine

Mot de passe de connexion : * ? 
(20 caractères minimum) Niveau de sécurité de votre mot de passe

Confirmez votre mot de passe de connexion : * 

Etape précédente **Continuer**

Si vous tentez de créer un espace avec une adresse électronique déjà associée à un espace avec certificat, la création ne sera pas possible.

Vous pouvez poursuivre la création d'espace en choisissant une autre adresse électronique.

3^{ème} étape : renseignez les informations indispensables à la création de votre espace ; les champs précédés d'un * sont obligatoires.

Après la création de vos identifiants, un formulaire est affiché.

Zoom sur la partie haute du formulaire à remplir :

 **Créer votre espace professionnel**

Conditions générales > Identifiants > **Formulaire inscription** > Récapitulatif > Enregistrement

 **Remplissez votre formulaire d'inscription**

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

 **Usager**

Nom : *

ROSEMONDE

Prénom : *

Lila

Téléphone : *

FR

0123456789

Adresse électronique de connexion :

lila.rosemonde@orange.fr

Numéro de voie :

12

Nature de la voie :

rue

Libellé de la voie :

de Longchamp

Complément d'adresse

Code postal

75016

Commune : *

PARIS

Pays : *

FRANCE

 **Renseignez votre identité, numéro de téléphone et votre adresse dans la partie « usager »**

L'adresse électronique de connexion est celle que vous avez indiquée sur la page précédente. Elle ne peut être modifiée à ce stade ; si vous souhaitez néanmoins la modifier, cliquez sur le bouton « Étape précédente » en bas à gauche du formulaire (cf. ci-dessous).

Zoom sur la partie basse du formulaire à remplir :

Par défaut, la première question de la liste "Quel est votre surnom ?" est affichée.

Nous vous recommandons de cliquer sur la liste déroulante pour choisir la question la moins devinable au moyen d'informations vous concernant disponibles sur internet, dont les réseaux sociaux.

Question de confiance :

Question de confiance : *

Réponse à la question de confiance : *

[Etape précédente](#) [Effacer](#) [Continuer](#)

👉 Choisissez soigneusement la question de confiance et renseignez la réponse de votre choix

⚠ Conservez votre question/réponse de confiance : elle vous sera demandée lors d'opérations particulières concernant votre espace professionnel (oubli du mot de passe notamment).

Lors de l'utilisation de la question de confiance, **il faudra respecter scrupuleusement les majuscules, minuscules, accents et espaces que vous aurez saisis ici**. Prenez donc soin de mémoriser exactement votre choix.

👉 Cliquez sur le bouton « Continuer »

Un récapitulatif vous est affiché. Vous pouvez, soit revenir à l'étape précédente pour modifier votre saisie, soit cliquer sur le bouton « valider » votre inscription

Vous pouvez, soit revenir à l'étape précédente pour modifier votre saisie, soit confirmer votre inscription.

 **Créer votre espace professionnel**

Conditions générales Identifiants Formulaire inscription **Récapitulatif** Enregistrement

 **Usager**

Nom : ROSEMONDE

Prénom : Lila

Téléphone : 0123456789

Adresse électronique de connexion : lila.rosemonde@orange.fr

Numéro de voie : 12

Nature de la voie : rue

Libellé de la voie : de Longchamp

Complément d'adresse

Code postal : 75016

Commune : PARIS

Pays : FRANCE

 **Question de confiance :**

Question de confiance : Quelle est votre phrase secrète ?

Réponse à la question de confiance : MonChienBanditAimeCourirDansLeParcLeMatin

Etape précédente

Valider

👉 Cliquez sur le bouton « Valider » pour confirmer votre inscription

Le système vous informe alors qu'un courriel contenant un code d'activation est envoyé à l'adresse électronique que vous avez choisie comme identifiant.

En principe, cet envoi est immédiat, mais la réception peut être différée par votre gestionnaire de messagerie électronique.

 **Créer votre espace professionnel**

Conditions générales > Identifiants > Formulaire inscription > Récapitulatif > **Enregistrement**

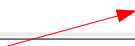
Un code d'activation a été envoyé à l'adresse électronique suivante : lila.rosemonde.expert@dgfip.finances.gouv.fr
Si vous ne le recevez pas, vérifiez que cette adresse est correcte, et consultez la rubrique "Courrier indésirable" ou "Spam".

Remarque : ce code n'est pas un mot de passe. Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace professionnel.

Après réception de ce code, vous devez cliquer sur le lien ci-dessous :

[Activez votre espace professionnel](#)  

Vous pouvez retrouver ce lien sur le site impots.gouv.fr en cliquant sur "Connexion à l'espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran, puis sur "Activer" de la rubrique "Activation de votre espace professionnel et de vos services".

Vous disposez d'un délai de 48h, à compter de l'envoi du code, pour activer votre espace professionnel. 

Le délai d'activation
de votre espace professionnel
est également indiqué dans le courriel.

Pour terminer la procédure de création de l'espace, vous devez activer votre espace au moyen du code reçu. Pour cela :

- soit vous avez d'ores et déjà récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique,

↳ **alors cliquez directement sur le lien « Activer votre espace professionnel »**

- soit vous n'avez pas encore récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique,

↳ **alors vous procéderez à l'activation une fois le courriel d'activation récupéré (les modalités d'activation y figureront)**



Vous devez activer votre espace professionnel dans le délai de 48h.

Au-delà de ce délai, le code d'activation reçu sera inopérant et vous devrez reprendre toute la procédure au début pour recevoir un nouveau code vous permettant l'activation.

NB : pendant ce délai, il est impossible de redemander un code d'activation avec la même adresse électronique.

Voici un exemple de courriel contenant un code d'activation envoyé à l'adresse électronique que vous avez choisie comme identifiant :

Espace professionnel - Création ou modification de l'espace

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

A : lila.rosemonde.expert@dgfip.finances.gouv.fr

Date : 2026-02-25 14:09:29

Bonjour,

Vous avez demandé la création d'un espace professionnel ou vous y avez apporté une modification. Cette demande a bien été prise en compte. Votre espace professionnel sera actif lorsque vous aurez saisi le code suivant :

m6eiX7RRyWUU

Remarque : ce code n'est pas un mot de passe. Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace professionnel.

Pour activer votre espace professionnel, veuillez suivre la procédure suivante :

- 1. connectez-vous sur le site impots.gouv.fr
- 2. cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran
- 3. cliquez sur "Activer" de la rubrique "Activation de votre espace professionnel et de vos services"
- 4. saisissez le code d'activation reçu ci-dessus et validez
- 5. saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace et validez

Vous disposez d'un délai de 48 heures maximum pour activer votre espace professionnel à compter de l'envoi de ce message.

Nous vous recommandons d'adhérer au service Messagerie ou de vous le faire déléguer, pour chacune des entreprises gérées dans votre espace.

En effet, ce service garantit la sécurité et la confidentialité des échanges, tout en vous permettant de suivre les demandes formulées pour le compte de l'entreprise. Les réponses, conservées dans l'historique, sont opposables à l'administration.

Plus d'informations sur impots.gouv.fr > Connexion à l'espace professionnel > Aide : accéder aux fiches pratiques > Fiche AIU 27 : Ecrire à l'administration via la messagerie.

La DGFIP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site impots.gouv.fr où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

Pour votre sécurité :

- **ne répondez jamais** à un courriel vous demandant votre **numéro de carte bancaire** ou une **copie de vos pièces d'identité** ;
- ne partagez jamais vos **identifiants d'accès** à l'espace professionnel DGFIP, et pensez à **renouveler régulièrement votre mot de passe** ;
- **vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur des messages avant de les ouvrir**. Pour la DGFIP, la partie droite de l'adresse doit être égale à @dgfip.finances.gouv.fr. Sinon, il s'agit d'un message frauduleux.

 **FIN de la 1^{ère} partie : vous êtes pré-inscrit : votre espace professionnel est en attente d'activation.**

 **Vous devez maintenant l'activer** (4^{ème} étape, chapitre suivant) **dans le délai de 48h pour que la création de votre espace soit effective.**



Remarque : tant que cette création n'aura pas été activée, votre espace n'existera pas.

3. Activation de l'espace

3.1 Si vous avez récupéré votre code d'activation, vous accéderez à l'activation par les écrans suivants sur www.impots.gouv.fr

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

Depuis un ordinateur :



➡ Cliquez sur « Connexion à l'espace professionnel »  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



➡ Cliquez sur le bouton « menu » 



➡ Puis cliquez sur « Connexion à l'espace professionnel »  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

**impots.gouv.fr**
Espace professionnel

Connexion à mon espace Finances Publiques

Accueil > Connexion à votre espace professionnel

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit être renouvelé régulièrement et n'être utilisé que sur ce site. Il doit comporter 20 caractères minimum.

Connexion à votre Espace professionnel

Tous les champs sont obligatoires.

Adresse électronique
Format attendu : adresse@domaine.fr

Mot de passe ⓘ ☐ Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

4Yc7S3

❏ Recopier les caractères

Se connecter

OU

Vous n'avez pas d'espace professionnel ?

Créer votre espace professionnel →



Activation de votre espace professionnel et de vos services

Les nouveaux espaces professionnels et services doivent être préalablement activés pour pouvoir être utilisés.

Activer →



Besoin d'aide ?

Accéder aux fiches pratiques.

→



Payer vos impôts locaux

Payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises avec la référence de votre avis.

→

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

[info.gouv.fr](#) [service-public.fr](#) [legifrance.gouv.fr](#) [data.gouv.fr](#)

👉 Cliquez sur le bouton « Activer »

Créer un espace professionnel expert

p. 18 / 24

3.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation : vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant)

L'écran de saisie du code d'activation vous est affiché :

Activez votre espace ou vos services

Code d'activation Identifiants Récapitulatif

Code d'activation

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : * 12 caractères

Recopiez les caractères de l'image : *



[Changer l'image](#) [Ecouter l'extrait sonore](#)

Continuer

➞ Saisissez le code d'activation reçu par courriel ainsi que les 6 caractères de l'image.



Il ne s'agit pas ici de votre mot de passe, mais du code reçu dans votre messagerie électronique.

➞ Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

The screenshot shows a web interface for activating a professional space. At the top, there's a header with a person icon and the title 'Activez votre espace ou vos services'. Below this is a progress bar with three steps: 'Code d'activation', 'Identifiants' (the current step, highlighted in dark grey), and 'Récapitulatif'. The main section is titled 'Identifiants' with a pencil icon. A note states: 'Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.' Below this, there's a 'Code d'activation' field with the value 'BBBzvnAjPtUp'. Then, there's a label 'Saisissez votre adresse électronique de connexion : *' followed by an email input field containing 'lila.rosemonde1@dgfip.finances.gouv.fr'. Below the email field is a placeholder text 'utilisateur@domaine'. At the bottom left is a blue button 'Etape précédente'. At the bottom right are two blue buttons: 'Effacer' and 'Continuer'. A red arrow points to the 'Continuer' button.

➡ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace puis cliquez sur le bouton « Continuer »



Si vous restez bloqué sur la page ci-avant après avoir cliqué sur le bouton "Continuer", la création de votre espace n'a pas abouti ; veuillez vérifier si l'option "Bloquer les fenêtres publicitaires intempestives" de votre navigateur internet est activée :

- Si oui, vous devez ajouter le site internet de l'administration fiscale (chaîne de caractères " *.impots.gouv.fr ") dans la liste des sites autorisés. Ensuite, fermez toutes les pages du navigateur et suivez la procédure expliquée au sous-chapitre 3.1 ;
- Si non, contactez l'assistance (cf. chapitre 5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche).

- Une page confirmant la création de votre espace s'affiche :

Prenez connaissance de votre numéro d'abonné.



impots.gouv.fr
Espace professionnel

[Connexion à l'espace particulier](#) [Connexion à l'espace professionnel](#)



Activez votre espace ou vos services

[Code d'activation](#) [Identifiants](#) [Récapitulatif](#)



Votre inscription

ROSEMONDE Lila

Votre inscription a été réalisée le 20 février 2026 sous le numéro **20260510000101**.

Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

[Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif](#)

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.



Vos services en ligne

[Accédez à vos services en ligne](#)

 **Vous devez sauvegarder les informations récapitulatives de votre espace :** elles vous seront indispensables lors d'opérations particulières (oubli du mot de passe par exemple).

 **FIN de la 2^{ème} partie : votre espace est désormais créé.**



Vous pouvez dès maintenant accéder à votre espace pour y effectuer **des demandes d'adhésion.**

OU

Vous pouvez **communiquer votre numéro d'abonné au titulaire** du service que vous voulez co-gérer, afin qu'il **vous désigne comme suppléant ou délégué.**

Pour plus de détails sur ces procédures, vous pouvez consulter les fiches FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#), [Désigner un Administrateur Suppléant](#) et [Désigner des délégués et consulter les délégations](#)

4. Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr
Espace professionnel

 Connexion à l'espace particulier  Connexion à l'espace professionnel

 **Activez votre espace ou vos services**

Code d'activation

Identifiants

Récapitulatif

 **Votre inscription**

ROSEMONDE Lila
Votre inscription a été réalisée le 20 février 2026 sous le numéro **20260510000101**.
Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

 **Vos services en ligne**

Accédez à vos services en ligne

👉 Sur l'écran de confirmation, cliquez sur le lien « Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif »

Les informations récapitulatives de votre espace professionnel s'affichent dans un fichier au format PDF :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr


FINANCES PUBLIQUES

VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL

RECAPITULATIF DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Vos coordonnées

Nom : ROSEMONDE

Prénom : Lila

N° d'abonné : 20260510000101

Téléphone : 0123456789

Adresse électronique de connexion : lila.rosemonde11@orange.fr

Adresse :
Paris
FRANCE

Votre question/réponse de confiance
(indispensable en cas de perte de votre mot de passe)

Question de confiance : Quelle est votre phrase secrète ?

Réponse de confiance : MonChienBanditAimeCourirDansLeParcLeMatin

Votre espace professionnel : document créé le 09/09/2026 à 14h00mn27s

📎 **Enregistrez ce fichier et éventuellement imprimez-le pour vos archives.**

En effet, les informations récapitulatives de votre espace seront indispensables pour certaines opérations (oubli de votre mot de passe par exemple).

Elles sont modifiables à tout moment depuis votre espace via les liens « Gérer les services » puis « Modifier mes coordonnées » de la rubrique « Données personnelles ».

 **FIN de la procédure.**

5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, **l'assistance aux usagers des téléprocédures** est joignable de **8h00 à 18h00** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact et prise de RDV > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données (EFI, GIR-Pilier 2) > [Accéder au formuel](#).